

Nombre de membres en
exercice : 11

Séance du 26 Novembre 2014
à 20h30

Présents : 07
Représenté : 04
Votants : 11
Pour : 11

L'an deux mil quatorze, le vingt six Novembre, le Conseil Municipal de Labécède-Lauragais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr Patrick CHESNAY, Maire.

Sont présents : CANALIS Josette, CHESNAY Patrick, FERAUD Olivier, GACQUIERE Jean, GUY Raymond, MIRC Véronique, VANDERCAMERE Michel.

Absents : CESCO Yolande (procuration à CHESNAY Patrick), MARTIN-BOURNAZEL Florence (procuration à FERAUD Olivier), PENNAVAYRE Jean-Pierre (procuration à VANDERCAMERE Michel), VALISSANT Marie-France (procuration à CANALIS Josette).

Est désigné secrétaire de séance : Mr GUY Raymond.

Date de convocation : 20 Novembre 2014

Objet de la délibération :

Tarif concession
cimetière

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal que dans le cadre de l'application du nouveau règlement du cimetière il est devenu nécessaire de pondérer les tarifs des concessions et des emplacements du columbarium afin de donner un choix aux familles.

En conséquence, il propose :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le :

publié le :

Durée	Cimetière : le m2	Columbarium : l'emplacement
15 ans	7€39	30€00
30 ans	14€78	60€00
50 ans	24€63	100€00
90 ans	44€33	

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente grille tarifaire.

Fait et délibéré, pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Patrick CHESNAY

